



Rejet implicite apres 18 mois d attente

Par **Tunis selmi**, le **22/10/2014** à **16:13**

Bjr je voulais partager avec vous mon expérience à la prefecture de Bobigny : j ai dispose un dossier regulisation par le travail fiche de paie. Contrat CDI plus de 5 ans de présence le 03/04/2013j ai rester sans réponse 18 mois aujourd'hui on adressant un mail à la prefecture j ai reçu cet réponse (((Votre demande a fait l'objet d'un rejet implicite, qui vous a été notifié par courrier le 20 octobre 2014))) la je sais pas koi faire j ai perdu espoir c est il y a kel k1 a passer par la il me conseil de faire koi et merci pour t